

## RÉPONSE

A UNE ADRESSE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL, datée le 3 ultimo, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un tableau indiquant:—

“ 1o. Le nom de chaque personne détenue pour dette dans les prisons du Haut-Canada, ou faute d'avoir payé les frais de justice,—depuis quel temps elle est emprisonnée,—les sommes pour lesquelles elle est ainsi détenue ; et aux frais de qui elle y est maintenue.”

“ 2o. Le nombre de personnes sous caution, dans les causes civiles, et qui ont pour limites chacun des divers comtés ou unions de comtés, autant qu'on pourra facilement se procurer les dits renseignements des autorités qu'il appartient.”

Par ordre,

J. LESLIE,  
Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE PROVINCIAL,  
Toronto, 8 juillet 1851.

---